



Saint-Martin
le-Vinoux



page 5 **Groupe scolaire
Simone Veil,
au bonheur des enfants**

Page 2
L'actualité en images



Page 4
Le zoom
Le CCAS fait feu de tout bois
pour les seniors !



Page 8
La ville au quotidien





Courant juillet

De nombreuses activités étaient proposées par la Ville à destination des enfants Saint-Martiniers. Le 16 juillet, une centaine de personnes étaient présentes pour profiter de la diffusion du film Paddington 2 dans la fraîcheur du parc Gontier.



8-12 juillet

Les enfants de 8 à 14 ans de l'accueil de loisirs municipal ont participé à un stage de graff pendant lequel ils ont dessiné le nouveau logo de l'accueil de loisirs.



Mardi 9 juillet

Dans le cadre des vacances scolaires à l'accueil de loisirs municipal, petits et plus grands ont visité le Parc de la Tête d'Or à Lyon.



Fin juin

Le voyage lecture sur le thème des monstres s'est terminé avec de belles productions des enfants sur leur livre préféré. Après avoir voté, les enfants ont présenté leur travail à d'autres élèves. Beaucoup de classes ont théâtralisé leur livre dans la continuité d'un projet scolaire. Un film d'animation de 3 minutes a été présenté dans le cadre d'un projet cinéma. Les autres classes ont réinventé l'histoire, inventé une suite ou proposé des devinettes. A la rentrée, le nouveau voyage lecture aura pour thème « la différence ».



2 au 9 juillet

Le Foyer Arts et Loisirs a organisé des stages de peinture à l'huile et de dessin au début des vacances d'été. Un stage dessin et peinture s'est également tenu avec les enfants de l'accueil de loisirs municipal.



Juillet-août

14 jeunes de 16-17 ans ont effectué des chantiers d'été pour la commune. Ils ont procédé au nettoyage des 2 cimetières, à la rénovation de mobilier urbain dans le secteur du Village et à l'entretien de chemins.

Vendredi 5 juillet

Le Big Ukulélé Syndicate a enflammé les 900 personnes présentes pour le Bal de l'Etang, entamant ainsi l'été de la meilleure des manières.



Yannik Ollivier et les élèves de CM2 lors de la remise des diplômes de Super Citoyen, le 13 juin 2019

édito

Un observateur de Saint-Martin-le-Vinoux ne peut guère que constater le soutien constant de la commune à l'Education, qu'il s'agisse des écoles elles-mêmes, des activités scolaires, périscolaires ou extrascolaires.

La Ville a toujours soutenu un enseignement de qualité, qui doit s'exercer dans des conditions matérielles de bonne facture – des bâtiments modernes, fonctionnels, confortables –.

C'est l'une des raisons pour lesquelles la majorité du Conseil Municipal a réservé sur son budget d'investissement – depuis neuf ans déjà – les finances nécessaires à la reconstruction ou à la rénovation de ses groupes scolaires, sans exception.

Ce furent d'abord les écoles Bergonzoli et du 26 Mai rebaptisées groupe scolaire Robert Badinter, puis le groupe scolaire Néron... et maintenant l'école du Village qui porte le nom de Simone Veil. L'inauguration aura lieu le vendredi 20 septembre prochain.

C'est fierté – très grande fierté – pour un maire, la première adjointe en charge de l'éducation et des finances et toute l'équipe municipale, de mener à terme ce programme d'investissement. Sans compter la transformation et réhabilitation de l'ancienne école de Lachal en accueil de loisirs pour tous nos enfants. C'est fierté parce que c'est à l'école primaire que l'on apprend à lire, écrire, compter, mais c'est aussi à l'école que l'on fait ses premiers pas de citoyen.

« Tant que dure la jeunesse, l'on acquière des choses qui ensuite consoleront de la vieillesse ». - Léonard de Vinci.

 Yannik Ollivier
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Le bref n° 287 - Journal de Saint-Martin-le-Vinoux

- Directeur de publication : Yannik Ollivier
- Rédaction et photos : Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, Philippe Napolitano
- Conception graphique : happydesign
- Impression : Imprimerie Notre Dame
- Imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres à base d'huile végétale
- Dépôt légal à parution



Les chiffres du mois

En 2019, la Ville a dépensé pour l'Éducation :

2 026 225 €
en fonctionnement

1 100 121 €
en investissement.



Le CCAS* fait feu de tout bois pour les seniors !

La nouvelle année scolaire commence, mais c'est aussi la rentrée des seniors. Le CCAS, en partenariat avec le département, l'association l'Age d'Or et l'équipe de Soliha Isère Savoie, propose de nouveaux ateliers à destination des plus de 60 ans. Tout un programme à découvrir !

1 • Atelier « bonheur et retraite » : la psychologie positive au service d'une retraite épanouie

Le CCAS organise, avec le soutien du département de l'Isère, des ateliers de psychologie positive pour les plus de 60 ans, d'octobre à décembre 2019.

Durant les deux heures de séances animées par une praticienne en psychologie positive, vous pourrez découvrir, par des pratiques simples, comment accroître votre épanouissement, être plus optimiste, redonner du sens à votre vie.

Par des exercices simples qui aident à repérer le positif, le bien-être s'accroît.

Les ateliers sont proposés autour de thématiques différentes à chaque séance.

Une conférence gratuite, animée par Dany Hecquet-Dessus, praticienne en psychologie positive, vous est proposée **le mardi 24 septembre** à la Maison des Moais à partir de 14 h.

S'ensuivront à compter du 1^{er} octobre un cycle de 10 séances gratuites de 2 h par semaine les mardis de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires).

2 • Rester bien chez soi

Dans le cadre des actions d'Atouts Prévention Rhône-Alpes, l'équipe de SOLIHA Isère Savoie a élaboré un programme d'animation à destination des personnes retraitées sur le thème de l'habitat, pour être et rester « Bien chez soi » dans un « habitat pratique et confortable ».

En partenariat avec le CCAS de Saint-Martin-le-Vinoux, SOLIHA Isère Savoie animera une conférence d'information gratuite **le jeudi 19 septembre** à

14 h 30 à la Maison des Moais pour présenter cet atelier.

Les objectifs de celui-ci sont multiples :

- sensibiliser les seniors à l'importance de leur habitat et de leur environnement pour leur confort de vie au quotidien, informer sur les bons gestes et postures, anticiper les besoins d'aménagement du logement et plus globalement entrer dans l'ère de l'habitat « durable » pour leur permettre de faire des économies et de sécuriser leur logement dans la durée.
- encourager les aménagements préventifs dans les logements, en rendant les seniors acteurs de leur projet tant qu'ils ont le temps et les capacités de le mener à bien en toute sérénité, pour éviter des interventions en urgence toujours complexes à gérer pour soi-même et l'entourage.
- apporter les informations sur les aides possibles (financières et d'accompagnement).

L'atelier se déclinera en octobre en 3 séances gratuites de 3 h, qui réuniront 8 à 15 personnes, à la Maison des Moais :

Venez apprendre à préserver votre dos au quotidien, tester des accessoires innovants, mais aussi à faire des économies d'énergie, vérifier si votre logement est sécurisé et peut être encore plus fonctionnel et confortable pour vous et vos proches...

- Séance 1 : Un logement pratique et facile à vivre. Être bien chez soi, astuces et conseils.
- Séance 2 : Les bons gestes et postures au quotidien et se faciliter la vie avec des accessoires adaptés avec l'intervention d'un ergothérapeute.

- Séance 3 : Appréhender les possibilités d'aménagement du logement et les aides existantes.

3 • Cours d'initiation à l'informatique sur tablettes

Le CCAS et l'association l'Age d'Or, en partenariat avec la Conférence des Financeurs, proposent des cours de 2 h par semaine, tous les vendredis matins, encadrés par un(e) médiateur(ice) numérique aux petits soins pour vous rendre autonome en informatique !

L'atelier rassemblera au maximum 8 personnes sur 10 semaines, à compter du vendredi 13 septembre de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maison des Moais.

Ce cours s'adresse aux personnes n'ayant aucune notion en informatique.

- L'association met son matériel à disposition durant les séances, mais vous pouvez également apporter votre tablette.
- La formation est offerte pour chaque participant. Les personnes doivent seulement payer une adhésion annuelle (année civile) de 15 € à l'association l'Age d'Or. ■

POUR VOUS RENSEIGNER ET VOUS INSCRIRE, C'EST FACILE

CCAS de Saint-Martin-le-Vinoux
40 avenue Général Leclerc
Tél. : 04 76 85 14 50
Courriel : ccas@smlv.fr

L'Age d'Or
Tél. : 04 76 09 54 86
Courriel : info@cyberdeclic.org

Groupe scolaire Simone Veil : au bonheur des enfants

Les écoles Lachal et Village, ça été une drôle d'histoire ! Une histoire d'écoles charmantes de village et de hameau, qui ont su longtemps conserver leur attrait, évoluer au point d'être appariées. Puis, les effectifs sont devenus très inégaux, et des bus devaient faire la navette quatre fois par jour pour monter des petits de maternelle de Village à Lachal, et descendre des petits de maternelle de Lachal à Village. Cela n'avait plus de sens.

Après deux ans de concertation avec les parents et les enseignants, il a fallu prendre une décision : rassembler les deux écoles en un seul groupe scolaire, simplement pour offrir aux petits Saint-Martiniers la scolarité qu'ils méritent.



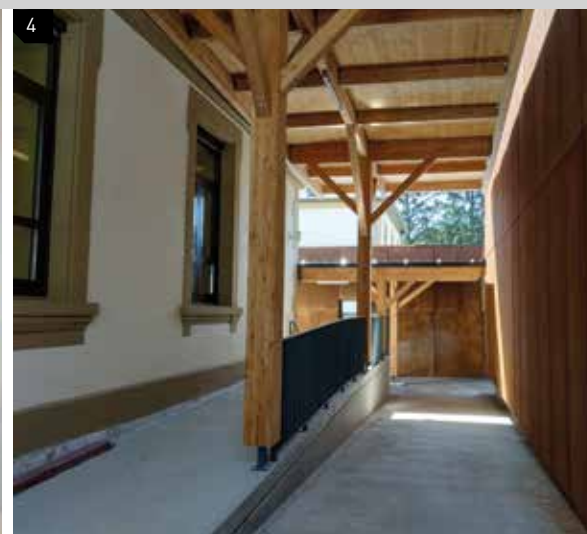
Un besoin, un projet, une opportunité

Il y a toujours eu deux classes à Lachal, trois à Village. Dans chacune des écoles, une classe rassemblait les trois niveaux de maternelle. Il y a longtemps déjà, les deux écoles s'étaient adaptées d'un commun accord afin de répondre aux effectifs des élémentaires. On appelle ça « écoles appariées » : les enfants d'élémentaires étaient répartis selon leur niveau et âge, et non selon leur lieu de résidence. Un bus faisait la liaison, et cela ne posait pas de problème insurmontable, car les enfants d'élémentaire sont des « grands ». Chaque école accueillait en revanche ses enfants de maternelle, ceux qui résident proche de l'école. Mais depuis quelques années, les effectifs très différents entre Lachal et Village ont conduit, inéluctablement, à répartir les enfants de maternelle et à leur faire prendre le bus. Jusqu'à quatre fois par jour, pour des « petits ». La

situation devenait délicate, ubuesque même. Il fallait trouver une solution.

Précédemment, la Ville avait lancé la réhabilitation de toutes les écoles de la commune – les groupes scolaires Badinter et Néron ont été entièrement réhabilités ou reconstruits. Concernant l'école Village, le projet était « dans les tuyaux » lorsque la décision de regrouper les classes sur un même site a été prise. Yannik Ollivier, Maire, a pris contact avec le propriétaire du terrain arrière de l'école du Village, qui, dès qu'il a su qu'il s'agissait d'une extension de l'école, a bien vite consenti à la transaction. Tout était réuni pour construire un groupe scolaire de plus grande envergure qui accueillerait les effectifs des deux écoles au même endroit... Mais quand on fait quelque chose, autant bien le faire, n'est-ce pas ? Le programme Simone Veil a été conçu ; il restait à le mettre en œuvre.

Maternelle + élémentaire = primaire
Une école élémentaire regroupe des enfants du CP au CM2.
Une école primaire est un groupe scolaire composé de classes maternelles et de classes élémentaires.



INAUGURATION

L'inauguration du groupe scolaire Robert Badinter (reconstruit à neuf) a eu lieu en septembre 2013 ; celle du groupe scolaire Néron (réhabilité entièrement) en septembre 2016.

L'inauguration du nouveau groupe scolaire Simone Veil se déroulera le 20 septembre 2019

à partir de 17 h 30 et conclura les réhabilitations des écoles de la commune.

Venez nombreux fêter et visiter le nouveau groupe scolaire !

En attendant...

Le principe : conserver ces vieux bâtiments de la fin du XIX^e siècle, tels qu'ils avaient été construits, en leur rendant leur cachet grâce à la suppression des ajouts des années 1970. En revanche, les nouveaux modules adopteraient un style résolument contemporain : copier l'ancien n'aurait pas eu de sens. Les travaux pouvaient commencer. Durant les précédentes expériences, et notamment celle du groupe scolaire Néron, le constat avait été fait qu'il était particulièrement complexe de réaliser des travaux en site occupé. Ainsi, pendant une année scolaire, une classe élémentaire a été abritée dans un préfabriqué sur la place du Village, tandis qu'un autre préfabriqué fait office de salle de motricité – les riverains se souviennent sans doute de leur installation spectaculaire (photo 1). Les classes de maternelle ont quant à elles été domiciliées dans les locaux de l'accueil de loisirs, de l'autre côté

de cette même place, pendant les deux années. Les plus grands ont intégré leurs locaux tout neufs à la dernière rentrée ; et pour les petits, c'est maintenant ! Cela mérite une visite, non ?

Une petite visite guidée ?

Les trois classes élémentaires et une salle périscolaire se trouvent dans les bâtiments d'époque, alors que les constructions contemporaines – dont les façades de béton garnies d'un isolant extérieur sont recouvertes d'un élégant acier Corten – abritent les maternelles et leurs équipements, mais également la bibliothèque, le bureau de la directrice et le logement du gardien. Concernant les parties anciennes, tout a été refait ou modernisé : les réseaux, les doubles vitrages ou encore l'isolation. Les façades ont été entièrement recréées.

Nous pénétrons dans le lieu par l'entrée principale unique munie d'un accès PMR (Personnes à mobilité réduite).

Deux belles cours communisantes et leur préau de bois offrent une bien agréable perspective. Nous arrivons dans l'édifice de gauche, dont la caractéristique est d'être composé d'une partie ancienne et d'une partie contemporaine. Cette particularité est d'ailleurs concrétisée par le long couloir qui s'étend devant nous : en effet, d'un côté on reconnaît immédiatement l'arrière-façade de l'école Village, dont les fenêtres ouvrent sur la classe du rez-de-chaussée. On rejoint celle du premier étage par l'escalier de bois d'origine réhabilité. Les salles de classes de l'élémentaire sont vastes (77 m² au rez-de-chaussée et 67 m² à l'étage), de couleurs vives et gaies, et baignées de lumière. Comme partout ailleurs, la lumière naturelle semble être l'actrice vedette de la mise en scène. L'architecte a prévu des stores motorisés à l'extérieur de chaque fenêtre, ce qui permet de régler au mieux l'apport de lumière dans les pièces. Tous les bureaux, range-

ments, chaises et autres meubles sont neufs ; trois vidéo-projecteurs interactifs sont installés dans les trois classes élémentaires... et les lieux sont agrémentés de quelques touches personnelles. Le cadre idéal pour bien travailler ! Redescendons au rez-de-chaussée : de l'autre côté du couloir, nous découvrons la bibliothèque entièrement vitrée du côté de la cour des petits, garnie de rayonnages et d'ingénieuses banquettes intégrées. Également neuves, les zones sanitaires séparées sont éclairées par des puits de lumière naturelle. Notons que la salle des maîtres et le bureau de la directrice offrent une vue directe sur la cour et le jardin de la maternelle. En face, le second bâtiment ancien abrite une salle de classe et un espace périscolaire au premier étage.

Maintenant, rejoignons l'ancien verger, qui fait désormais avantageusement office de cour de l'école maternelle. Après le préau de bois et une aire sur laquelle des jeux et un arbre d'ombrage seront bientôt installés, s'étend le terrain où quelques arbres fruitiers prospèrent toujours et côtoient d'autres essences nouvellement plantées. L'édifice est constitué de quatre blocs... Entrons. Là aussi, lumière, couleurs et matières naturelles font régner une ambiance de calme et de gaieté. Tout au long du couloir de blanc, de jaune et de béton vernis, sont distribuées les différentes pièces. Sur le sol en linoléum composé de fibres naturelles, un astucieux code couleurs aide les élèves à se repérer. La vaste salle de motricité

(qui pourra être aussi utilisée par les plus grands) est décorée de couleurs franches. Ce beau volume, d'une hauteur sous plafond d'environ 6 mètres, est ouvert sur tout un côté par une baie vitrée, et revêtu de matières insonorisantes. Les deux salles de classe (environ 60 m², là où la taille standard des salles de classe en France est de 50 m²) encadrent judicieusement l'espace sanitaire (aux murs de faïence vert pâle et lilas) qui donne par ailleurs sur la cour. De cette manière, les petits ne seront jamais trop loin des toilettes. Et lorsqu'ils feront la sieste dans l'un des deux dortoirs équipés de veilleuses aux teintes changeantes, ils resteront sous la surveillance bienveillante des ATSEM, dont la pièce dédiée, aux murs partiellement vitrés, servira aussi de cuisine. Terminons cette visite par les deux salles périscolaires de tailles différentes, l'une telle une salle de classe ; l'autre, plus petite, pour un atelier.

Tout est bien qui finit bien...

En guise de conclusion, notons que ce projet a été conçu avec le plus grand soin pour le bien-être des enfants. Par exemple, un architecte d'intérieur s'est attardé sur chaque détail ; et une attention toute particulière a été portée aux matériaux pour que ceux-ci soient les plus naturels possible, sans oublier une signalétique spécifique sur les portes intérieures. Avec le groupe scolaire Simone Veil, l'objectif de réhabiliter toutes les écoles de Saint-Martin-le-Vinoux a été atteint... et de belle manière !



Mireille Périnel,
Première adjointe
en charge de l'Éducation et des Finances

« Nous avons voulu construire un groupe scolaire qui conserve l'état d'esprit d'une école de village tout en le tournant résolument vers l'avenir. Donner aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage reste notre priorité. »

Et que devient l'ancienne école de Lachal ?

Depuis l'été dernier, le bâtiment de l'ancienne école Lachal abrite les activités de l'accueil de loisirs « Les éclats de rire Jacqueline Samuel ». Une année test dont les résultats très positifs de fréquentation et d'appréciation, tant les mercredis que pendant les vacances scolaires, ont donné le « top départ » à la réalisation d'un beau projet.

La Ville investit 1,5 M€ dans un chantier de réhabilitation et d'embellissement, pour des travaux qui auront lieu entre septembre 2019 et l'été 2020.

- Construction d'une cantine neuve à l'arrière du bâtiment, de nouvelles salles d'activités et d'un dortoir.
- Création d'espaces de jeux, de jardinage et d'un mini verger.
- Aménagement d'une cabane.
- Ravalement des façades, changement des ouvertures, isolation et installation d'une nouvelle chaudière à granulés.

DEUX ANS DE TRAVAUX

> DE JUILLET À SEPTEMBRE 2017

Déconnexion des raccordements de réseaux et démolitions extérieures.

> DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2017

Démolitions intérieures, réalisation du mur en béton en limite de propriété, démarrage de la maçonnerie intérieure, fondations de l'extension de l'élémentaire et pose des réseaux extérieurs.

> DE JANVIER À AVRIL 2018

Gros œuvre de l'extension de l'élémentaire, création des rampes dans la cour, début de pose des réseaux intérieurs, de l'étanchéité et des menuiseries.

> D'AVRIL À JUILLET 2018

Finitions intérieures, pose du revêtement des cours élémentaires, ravalement des façades anciennes et pose de Corten sur la façade neuve de l'élémentaire.

> DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2018

Suite du gros œuvre sur le bâtiment de la maternelle, début d'étanchéité, de l'isolation et de la pose du Corten sur les façades extérieures de la maternelle, démarrage de la pose des réseaux intérieurs et de la menuiserie.

> DE JANVIER À DÉBUT JUILLET 2019

Travaux sur les cloisons, faux plafonds, poursuite des travaux tous réseaux confondus, menuiserie, installation du préau, plantations, finitions de la cour de la maternelle et du cheminement.

QUELQUES CHIFFRES

- Quatre classes élémentaires, dont une en réserve (utilisée pour le périscolaire)
- Trois classes maternelles, dont une en réserve (utilisée pour le périscolaire)
- 124 élèves
- Surface totale de bâtiments : 1 061 m² (363 m² avant travaux)
- Surface totale des espaces extérieurs : 2 045 m² (925 m² avant travaux)
- Coût total de l'opération : 2,4 M€HT
- Acquisition du terrain privé : 400 000 €
- Subventions de l'État et du Conseil départemental de l'Isère : 700 000 €
- Emprunt : 0 €

Conseil municipal

Lundi 17 juin 2019

> Tarifs de la restauration scolaire

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, initiée par le Gouvernement, le Conseil Municipal diminue les tarifs du temps méridien (restauration et garde de 11 h 30 à 13 h 30), à partir de 1 €.

> Adhésion au dispositif métropolitain d'instruction des autorisations du droit des sols

L'adhésion au dispositif métropolitain au 1^{er} octobre 2019 concerne l'instruction des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, transfert de permis et permis modificatif contre rémunération en raison de l'entrée en vigueur du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), complexe. La commune conserve son pouvoir de décision et demeure l'interlocuteur des pétitionnaires.

> Règlement Local de Publicité intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole : Avis de la commune sur le projet de RLPi arrêté

Le RLPi édicte des prescriptions à l'égard de la publicité, des enseignes et pré-enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Il protège le cadre de vie, met en valeur le paysage tout en veillant au respect de la liberté d'expression et de la liberté du commerce et de l'industrie. Il est élaboré conformément à la procédure du PLUi et en deviendra une annexe.

> Intégration de parcelles au régime forestier

Les parcelles AE 61, 62, 63, 67, 100, 102, 105, et 111 sont intégrées au régime forestier, qui permet de valoriser le patrimoine forestier en mettant en œuvre une gestion durable et multifonctionnelle, avec le bénéfice des services de gestion de l'ONF qui établit le plan de gestion de la forêt et organise la mise en œuvre des programmes de coupes et travaux.

> Instauration d'un périmètre d'étude au titre du L.424-1 du code de l'urbanisme à Lachal

Le secteur situé à l'Est et au Sud du chemin André Tisserand est inscrit dans un périmètre d'étude de projet d'aménagement, qui permettra d'organiser les éventuelles nouvelles constructions sur le hameau en intégrant les données paysage, assainissement, circulation, pente, vues.

> Transfert par usucapion des parcelles AN175 et AN176 à Lachal

Le Conseil Municipal autorise le transfert de la propriété des parcelles AN175 et AN176 aux occupants de ces deux parcelles, jamais affectées à l'usage public, par l'effet de la prescription acquisitive trentenaire selon l'article 712 du Code Civil.

> Attribution des marchés publics de travaux de l'accueil de loisirs de Lachal

Le marché public pour la réhabilitation et l'extension de l'ancienne école de Lachal en accueil de loisirs a permis de retenir les entreprises pour 8 lots fructueux, pour un total de 961 881,59 € HT.

> Représentation des communes au Conseil métropolitain Grenoble-Alpes Métropole à partir de 2020

Le Conseil Municipal approuve l'accord métropolitain qui permet d'augmenter la représentation des communes dont la population est comprise entre 5 000 et 10 000 habitants, d'un à deux conseillers communautaires, à partir de 2020.

> Vœu pour le maintien du service public de l'Office National des Forêts

Le Conseil Municipal réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'Office National des Forêts (ONF) et s'inquiète de la diminution des effectifs prévus, à l'heure de la crise climatique.



Amicale Sport et Loisirs

L'association Amicale Sports et Loisirs propose une rentrée riche en activités : jeux de cartes et de sociétés les mardis après-midi, randonnée pédestre le mercredi, pétanque et bowling en fin de semaine... Le tout dans une ambiance conviviale entre seniors. L'association accepte désormais les moins de 50 ans pour les activités de fin de semaine.

Pour plus d'informations, rendez-vous au forum le 7 septembre, contactez Gérard Savin au 06 07 81 67 73 ou Marie-Noël Regache au 06 82 79 96 59 ou rendez-vous sur le site internet asl38.simplesite.com

Venez dévaler les pistes du Serlin Trail !



Samedi 5 octobre de 10h à 19h, retrouvez plus d'une centaine de VTTistes, professionnels et amateurs, qui dévaleront les pistes de descente du bike park tout au long de la journée. Ce sera également l'occasion d'inaugurer la toute nouvelle piste bleue, fraîchement sortie de terre. Restauration et buvette disponibles sur place.

Ouvert à tous à conditions d'avoir un VTT adapté, ainsi que des protections telles que casque et genouillères.

Tarifs : accès libre pour le public / 10€ le pack journée VTTistes
Plus d'infos sur la page Facebook @serlintrail

Exposition

Jusqu'au 7 octobre 2019, venez découvrir l'exposition « Résistance et mémoire des Rues » à l'Hôtel de Ville.

La Ville et l'association ANACR (Canton de Saint-Egrève) vous proposent de découvrir cette exposition qui traite de la période de la Résistance (1939-1945).

Elle donne des informations sur les événements, lieux ou personnalités mentionnés sur nos plaques commémoratives ou noms de rue.

"La mémoire des rues" confère une réalité concrète aux Résistants mentionnés et à leur famille. De simples noms sur des plaques de rues, ils deviennent des personnes qui ont été à l'école, ont habité, travaillé, joué au foot... à Saint-Martin-le-Vinoux.

Cet ouvrage nous rapproche de cette période où des femmes et des hommes, au péril de leur vie, en ont été les acteurs et participe à la mémoire et à l'esprit de la Résistance.

L'affichage légal municipal à l'heure du numérique

Les neuf panneaux d'affichage légal situés à l'entrée du parking de l'hôtel de ville vont être remplacés courant septembre par un panneau numérique. Ce dispositif, permettra de faire face à l'augmentation des informations à mettre à la disposition du public et qui aujourd'hui, faute de place, sont parfois peu lisibles.

Sur un écran tactile, vous sélectionnez la catégorie qui vous intéresse : délibérations, urbanisme, bans de mariage, etc...

Vous accédez ensuite aux documents de la catégorie choisie que vous pouvez consulter en un seul clic. Un moteur de recherche permet également d'identifier facilement les documents.

Lorsque vous sélectionnez un document, celui-ci s'affiche en plein écran. Il est alors possible de zoomer avec deux doigts ou à l'aide des touches + et -.

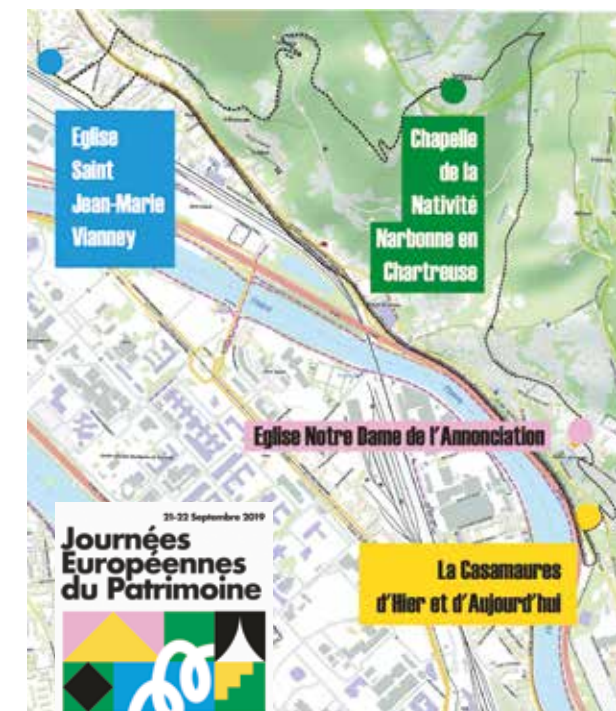
Vous avez la possibilité de vous envoyer les documents de votre choix par mail au format PDF. Il est également possible de récupérer directement le document sur votre smartphone grâce à un QR Code unique pour chaque document généré automatiquement.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une amélioration de l'accès des informations légales aux citoyens et diminue l'impact écologique de l'affichage papier. L'investissement de la Ville est de 18 000 €.

Vérifiez votre inscription sur la liste électorale

En prévision de la prochaine échéance électorale de 2020, pensez à vérifier si vous êtes bien inscrit(e) sur la liste électorale.

Le répertoire électoral unique mis en place en 2019 a généré de nombreux flux de données entre l'INSEE et les communes et quelques erreurs. De ce fait, vous êtes invité(e), afin de vous assurer de la fiabilité des données vous concernant, à vous rendre sur le site servicepublic.fr afin d'effectuer une vérification en ligne. Si n'avez pas d'accès à internet, vous pouvez venir en mairie ou contacter le service Affaires générales au 04 76 85 14 50.



Circuit patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre, venez (re)découvrir votre patrimoine culturel !

• **Samedi 21, de 14h à 17h**, la Casamaures propose la visite de l'Orangerie avec ses Jardins de sculptures et les solarigraphes de Guillaume Peruchon. Un parcours guidé des terrasses, jardins d'hiver et du salon est également organisé. L'entrée du site se fait par l'allée de la Casamaures le long du tram E (n°58).

Tarifs : 7€ pour les adultes et gratuit pour les enfants.

• **Samedi 21 de 14h à 18h**, l'association pour la sauvegarde de la chapelle de Narbonne propose la visite de la Chapelle de la Nativité au hameau de Narbonne (en face du n°2390).

• **Samedi 21 et dimanche 22 de 10h à 12h et de 14h à 17h**, l'Eglise Notre-Dame de l'Annonciation (Place du Village) propose une exposition sur l'histoire de l'église et de vêtements liturgiques. Le dimanche à 17h, un concert est prévu dans l'église avec la chorale Alla Breve de Saint-Martin-le-Vinoux.

• **Samedi 21 septembre de 10h à 18h**, l'Eglise Saint-Jean-Marie Vianney (164-214 rue Félix Faure) ouvre ses portes avec des fresques, une exposition de tableaux d'Elisabeth Meyer et des vitraux en dalles de Boussois.

fête de la Science

Mercredi 9 octobre de 14h à 17h sur la place de l'Horloge, c'est la fête de la science sur le thème « Raconter la science, imaginer l'avenir ».

La Ville et les associations Planètes science AURA proposent un après-midi d'ateliers d'expériences scientifiques ouvert à tous dès 6 ans. En cas de météo défavorable, repli à la Maison des Moais, 47, avenue Général Leclerc.



Renseignements auprès de service Culture et Associations au 04 76 85 14 50 ou par mail à culture@smlv.fr.

Forum des Associations

Samedi 7 septembre de 13h à 17h au gymnase Pierre Mendès-France, c'est le Forum des Associations. Cet après-midi sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les activités associatives proposées à Saint-Martin-le-Vinoux.

Pour vous donner un avant-goût et afin que vous puissiez trouver l'activité qui vous correspond le plus, des démonstrations et des essais (instruments de musique) seront proposés tout au long de l'après-midi.



Une aire de jeux traditionnels et insolites de 60m² proposée par l'association « Les Boutiques de Saint-Martin-le-Vinoux » est à découvrir en famille !

Café, thé, boissons fraîches, crêpes et autres friandises seront proposées par la section Sambo de l'Amicale Laique.

→ Vide-greniers

Dimanche 6 octobre de 11h à 17h, l'association pour la rénovation des églises de Saint-Martin-le-Vinoux organise un vide-greniers du n°164 au n°214 de la rue Félix Faure.

Des jeux pour enfants et une buvette seront également proposés.

L'entrée est gratuite. L'emplacement de vente est à 5€/mètre.

Pour réserver votre emplacement, contactez Catherine Cottet au 06 70 58 86 67 ou par courriel à cathetine.cottet@gmail.com

→ La Ligue d'impro 38 est à la Maison des Moais !

Vendredi 11 octobre à 20h à la Maison des Moais, la Ligue d'impro 38 présente un championnat NanoMatch de théâtre d'improvisation.



En 2019-2020, la Maison des Moais accueille 16 dates de championnat opposant 16 comédiens (8 filles/8 garçons). Pour ces "NanoMatches", ce ne sont pas 2 équipes de 4 comédiens qui s'affrontent mais bien 2 comédiens seuls livrés aux thèmes et aux nouvelles catégories d'un arbitre implacable.

Tarifs : 8 € (Saint-Martiniers) et 13 €.

Plus d'infos et réservations au 04 76 27 07 48 ou www.improvisation.fr

→ Du nouveau à l'étang Pique-Pierre



Le projet Mikado a pour but d'aménager les « trames vertes et bleues » de la Métropole notamment l'étang Pique-Pierre.

C'est dans ce cadre que des premiers travaux ont été faits en 2018 et 2019 avec l'aménagement des abords de l'étang (sécurisation des berges, du cheminement piéton et ajout de pontons).

Dans le courant du mois de juillet, du mobilier urbain en bois a été installé autour de l'étang. Vous pouvez profiter de bancs confortables pour passer un moment sympathique.

→ Ateliers de français : devenez bénévole !



L'ODTI recherche des bénévoles motivés afin d'animer des ateliers de français pour l'année 2019/2020, les mardis et/ou jeudis matin de 9h30 à 11h.

L'association recherche des personnes disponibles, curieuses et bienveillantes afin de partager leur bonne humeur et leur connaissance de la langue française auprès d'un public adulte allophone (personnes ayant comme langue maternelle une autre langue que le français).

Les bénévoles doivent pouvoir dédier du temps, une fois bimestrielle, à l'échange et à la formation.

Pour plus d'informations, contactez Ophélie Passemard à l'adresse opheliepassemard@odti.fr ou au 06 03 38 05 94.

→ La saison culturelle débute en magie

Vendredi 27 septembre à 20h à la Maison des Moais, Grudu Velkro & MagicSpark vous propose un spectacle de magie, clown et jonglage à déguster en famille.

Une comédie visuelle, burlesque et interactive nommée "Navets rouges et paillettes bleues". Grudu Velkro, un clown imprévisible en proie à la malice de sa machine infernale, va devoir composer avec MagicSpark, un magicien excentrique qui essaie de garder son calme, malgré les confettis traînant dans ses tours. Il finira par se venger en mettant son acolyte dans un carton transpercé par des manches en bois saillants. Un final avec une grande illusion unique sortie tout droit de l'imagination des artistes.

Tarifs : de 3 à 6 €.

Réservation conseillée auprès du service Culture et Associations au 04 76 85 14 50 ou par mail à culture@smlv.fr



→ Pour la rentrée, pensez au yoga !



Dans la salle Bergonzoli du gymnase Pierre Mendès-France sont proposés des cours de yoga le mercredi de 11h à 12h pour tous niveaux, de 18h à 19h15 pour les initiés et de 19h15 à 20h15 pour les débutants.

Le yoga apporte une pause bienfaitrice pour la santé. L'énergie, la vitalité sont renforcées et le sommeil amélioré. En pratiquant le yoga en groupe, vous apprenez à mieux vous connaître, à renforcer vos ressources, sans se comparer, ni juger.

Pour plus d'informations, contactez Coline Moly par mail à colineyoga02@gmail.com

→ Au Cœur de l'Essentiel

Du 6 au 27 septembre, l'école de médecine chinoise « Au Cœur de l'Essentiel », rue Conrad Kilian, ouvre ses portes. Venez découvrir toutes les pratiques, activités, conférences et formations proposées avec des essais gratuits.

Le centre dispense des cours de yoga et yoga portage Bébé Bien-être, de danse Biodynamique, de méditation, Nia, Shiatsu, Qi Gong, Pilate, Aikitaïso, Life Art Process, Aquaswim, méthode Fedelkrais, chants pour Tous, écriture créative et ludique ainsi que des ateliers Parents-Enfants !

De nombreux spécialistes en médecine chinoise sont également disponibles et proposent des formations.



Au Cœur de l'Essentiel

Plus d'informations : www.aucoeurdelessentiel.fr
Facebook : [aucoeursentiel](https://www.facebook.com/aucoeursentiel)

→ ENQUETES PUBLIQUES : avis à participation

Zone de circulation restreinte

Du lundi 16 septembre à 9h au mercredi 16 octobre à 18h, Grenoble-Alpes Métropole appelle à la participation du public par voie électronique sur la zone de circulation restreinte (ZCR).

La ZCR restreint actuellement la circulation des véhicules de transports de marchandises (véhicules utilitaires légers et poids lourds) sur 9 communes du territoire métropolitain dont Saint-Martin-le-Vinoux. Le projet soumis à participation est de l'étendre à 28 communes.

Pour consulter le dossier et donner votre avis, rendez-vous sur le site :

<http://participation.lametro.fr>.

Un dossier papier sera disponible en mairie dès le 16 septembre.

Zonage assainissement

Le zonage assainissement des 49 communes de la Métropole a été mis à jour et va être soumis à enquête publique **du 11 septembre au 14 octobre**. Ce zonage détermine les secteurs situés en assainissement individuel et ceux situés en assainissement collectif, impactant la constructibilité d'une parcelle.

Le dossier d'enquête sera consultable en mairie et sur le site :

<http://participation.lametro.fr>.

Deux permanences d'un commissaire-enquêteur sont également prévues :

le lundi 23 septembre de 9h à 11h et le vendredi 4 octobre de 10h à 12h.

Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

Le RLPI a été arrêté le 24 mai dernier. Il détermine les règles d'affichage des enseignes, pré-enseignes et publicités des commerces et autres devantures sur le territoire des 49 communes de la Métropole.

Entre septembre et octobre, le dossier arrêté va être soumis à enquête publique.

Les dates et modalités de cette enquête seront disponibles sur le site de la ville et sur le site <http://participation.lametro.fr>.

→ Tribune politique

Majorité municipale

"Saint Martin-le-Vinoux à cœur"

ECONOMIE/LOISIRS : L'ÉQUATION D'UN NOUVEAU QUARTIER

C'est maintenant de l'autre côté du pont Bergonzoli que les choses bougent ! Les quatre bâtiments EDF accueillent désormais les 1200 salariés de la section hydraulique et dans le cinquième bâtiment, les 500 salariés d'Econocom répondent, entre 4 et 23h, aux problématiques numériques des entreprises de différents fuseaux horaires. A ces réalisations spectaculaires, viennent s'ajouter d'autres transformations tout aussi importantes. A côté du parking silo d'EDF qui sera entièrement végétalisé, le cimetière va connaître lui aussi une profonde transformation : verdissement des allées, plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Le projet, déjà avancé, sera terminé à la fin de l'automne. Et dans le cadre du projet Mikado, la Métro aménage les berges de l'étang de Pique-Pierre où un restaurant va s'implanter pour offrir aux Saint-Martiniers et aux Métropolitains un espace de détente dans ce coin de nature encore méconnu. C'est bien toute la commune qui va bénéficier de ce nouveau pôle d'activités.

Minorité municipale

"Citoyenneté et transparence pour Saint-Martin-le-Vinoux"

UNE RENTRÉE POUR AGIR VRAIMENT EN FAVEUR DE LA JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE !

Après les épisodes de canicule de l'été et face à une politique nationale défaillante, l'échelon local s'impose dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour plus de justice sociale.

Au niveau métropolitain, ces dernières années ont vu la mise en place de politiques ambitieuses et volontaristes : Plan de Déplacement Urbain, Plan Local de l'Habitat, Schéma Directeur des Déchets, Zone à Faibles Emissions... et bientôt le Plan Air Energie Climat.

Il reste tant à faire : œuvrer vers une économie plus solidaire avec le Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, sanctuariser vraiment les terres agricoles, aider à une alimentation locale et respectueuse de l'environnement, accueillir les plus faibles, défendre nos services publics (bureau de Poste), pousser pour les transports en commun gratuits...

Tâche ardue, urgente, mais passionnante qui ne se fera qu'avec vous : mobilisons-nous !

Anne Tourmen et Joaquin Torrès
contact@citoyens-pour-smlv.fr
www.citoyens-pour-smlv.fr / Twitter @SMLVinoux
Facebook Citoyens pour SMLV

Minorité municipale

"Ensemble construisons l'avenir"

TRAFIC, DELINQUANCE, INSECURITE ... !

Non, Monsieur le Maire ! ... les 5 pages (sur 12 !) du dernier BREF (juin), consacrées à vos bonnes intentions en matière de sécurité publique, ne dédouaneront pas votre part de responsabilité concernant l'insécurité croissante à Saint-Martin-le-Vinoux.

Après plus de 20 ans de mandat, vous nous expliquez :

- que ceux que vous qualifiez hier de « sauvages » ... n'étaient et ne sont en réalité et majoritairement que trafiquants, délinquants, ... relevant de la justice !

- que notre police municipale est en sous-effectif et sous-équipée !

Que de démagogie à 6 mois des prochaines échéances municipales !

Non, Mr le Maire, ces mots ne sont ni une mauvaise pensée, ni une pensée toute faite ... mais une simple constatation largement partagée... peu poétique, il est vrai !

Oui, Mr le Maire, les habitants auraient voulu et veulent des résultats concrets sur le terrain ! N'oubliez pas, Mr le Maire, « Une capitulation est essentiellement une opération par laquelle on se met à expliquer au lieu d'agir » : Charles Péguy.

Notre blog : <http://pour-saintmartinlevinoux.over-blog.com>

Minorité municipale

"Faire entendre la voix des travailleurs"

CRISE CLIMATIQUE, CRISE ÉCONOMIQUE... LE SYSTÈME CAPITALISTE EST EN FAILLITE !

La canicule de cet été, en battant des records de chaleur, nous a touché, nous, comme aussi beaucoup d'autres pays.

Les scientifiques ne cessent d'alerter sur les conséquences du réchauffement climatique. Mais les sommets internationaux qui se succèdent démontrent l'incapacité des gouvernants à agir face aux périls qui menacent l'humanité. Les gouvernements se préoccupent avant tout de défendre les intérêts de leurs multinationales, et finissent toujours par se soumettre à leurs exigences. Dans cette société, aucune autre loi que celle de la recherche du profit maximum ne s'impose aux puissances d'argent !

Seule la classe des travailleurs peut offrir un autre avenir. Pour agir sur le climat qui ne connaît pas de frontières, comme pour mettre fin à la crise dans laquelle s'enfoncent l'économie, il faudrait planifier à l'échelle planétaire l'utilisation des ressources naturelles et la gestion des déchets. Les travailleurs auraient la force de renverser le capitalisme, ce système qui entraîne toute l'humanité dans sa faillite.

<https://christine-tulipe.blogspot.com>



toutes les infos pratiques en détail sur
www.saint-martin-le-vinoux.fr

Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

> Téléphone : 04 76 85 14 50

> Courriel : mairie@smlv.fr



> Maison des Moais

Vendredi
27 septembre
20 h

Navets rouges

et

paillettes bleues

MAGIE, CLOWN
ET JONGLAGE

Agenda

Lundi 2 septembre

- Rentrée des classes

Samedi 7 septembre

- Forum des Associations
> 13 h à 17 h - Gymnase Pierre Mendès-France

Vendredi 20 septembre

- Inauguration de l'école Simone Veil
> 17 h 15

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

- 36^e Journées Européennes du Patrimoine
(voir article)

Samedi 21 septembre et samedi 5 octobre

- Compétition de tennis de table de l'Amicale Laïque,
> 14 h à 21 h - Gymnase Pierre Mendès-France

Vendredi 27 septembre

- Spectacle de magie « Navets rouges et paillettes bleues »,
> 20 h - Maison des Moais

Samedi 5 octobre

- Fête de Serlin Trail
> 10 h à 19 h - Hameau de Serlin

Dimanche 6 octobre

- Vide-grenier
> 11 h à 17 h - 164-214 rue Félix Faure

Lundi 7 octobre

- Conseil municipal
> 19 h - Hôtel de Ville

Mercredi 9 octobre

- Fête de la science
> 14 h à 17 h - Place de l'Horloge

Vendredi 11 octobre

- Théâtre d'improvisation
> 20 h - Maison des Moais

Pharmacies de garde

2 au 8 septembre

Chalier - 04 76 75 43 42
Domaine Barnave - Saint-Egrève

9 au 15 septembre

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre Commercial la Pinéa - Saint-Egrève

16 au 22 septembre

Pharmacie Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C av. Gal Leclerc - Saint-Martin-le-Vinoux

23 au 29 septembre

Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre Cial Les Charmettes - Saint-Egrève

30 septembre au 6 octobre

Casadella - 04 76 75 31 67
61bis av. Gal de Gaulle - Saint-Egrève